

Description du projet : Projet 144 de Lake Shore Gold (Autorisation d'analyser la teneur en minéraux)

Résumé du projet

Le 4 mars 2015, le MDNM a reçu une demande de la société Lake Shore Gold Corporation visant l'autorisation d'analyser la teneur en minéraux (échantillon en vrac), soit l'échantillonnage en vrac proposé d'au plus 50 000 tonnes de minerai de la propriété 144 située à l'intérieur des limites des claims miniers 1159637 et 1159640. Le chantier du projet est situé à 20 kilomètres à l'ouest de Timmins (Ontario) dans les cantons de Thornloe et Bristol (Figure 1).

Figure 1 : Carte régionale



L'auteur de la demande propose d'extraire un échantillon en vrac du chantier souterrain existant du ruisseau Thunder à l'intérieur des limites du site minier du complexe Timmins West en orientant la descenderie (souterraine) du ruisseau Thunder vers l'ouest sur une distance d'environ 1 060 mètres. Dans l'annexe 1 figure une carte illustrant la galerie d'exploration proposée et les claims miniers.

Aucune infrastructure de surface additionnelle n'est requise. Aucune incidence environnementale de surface n'est prévue.

Contexte

Le zonage actuel du complexe Timmins West, tel qu'il a été défini par la Ville de Timmins, est résidentiel-rural et se prête bien aux utilisations agricoles, forestières et minières. Le site minier est situé par-dessus un affleurement rocheux et des terrains contigus dans les limites du bassin-versant inférieur du ruisseau Thunder.

Le débit du ruisseau Thunder traverse la propriété en s'orientant vers l'est et le ruisseau se déverse dans la rivière Tatachikapika, située à environ 1,5 kilomètre en aval des limites de la propriété. La rivière Tatachikapika, quant à elle, se déverse dans la rivière Mattagami.

La propriété 144 est située dans une zone marécageuse basse dans laquelle il n'y a, à notre connaissance, aucun terrain utilisé à des fins récréatives ou à d'autres fins définies.

Études existantes

Une étude de première étape des ressources archéologiques et culturelles englobant la propriété 144, réalisée en 2006, n'a révélé aucune ressource du patrimoine culturel à l'intérieur des limites de la propriété. Une étude de base de la biologie terrestre et une étude de base de la biologie aquatique réalisées en 2007 n'ont révélé aucune préoccupation environnementale sur le plan biologique, y compris des espèces en péril (EEP).

Histoire minière pertinente

L'exploitation du complexe Timmins West vise à poursuivre l'exploration et l'extraction du minerai des gisements aurifères du complexe Timmins West et du ruisseau Thunder ainsi que d'autres gisements éventuels par le biais du chantier souterrain auquel on peut accéder par le biais d'un puits vertical et d'un plan incliné.

Évaluation environnementale de portée générale

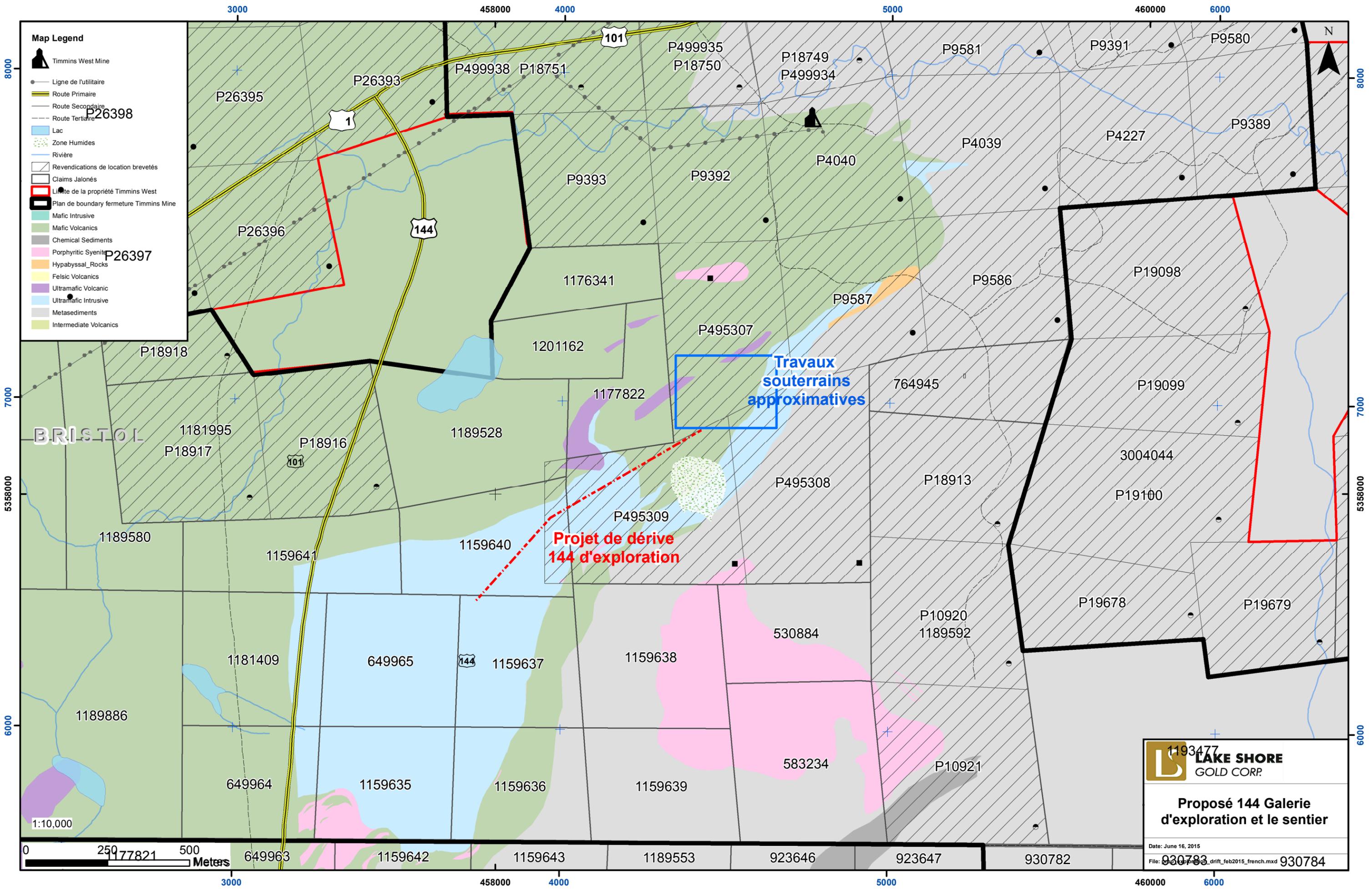
Ce projet a été évalué comme projet de catégorie B conformément aux lignes directrices de la publication du MDNM intitulée *Class Environmental Assessment for MNDM's Activities under the Mining Act (Class EA)*. Étant donné que le projet dans son intégralité sera réalisé sous terre, on s'attend à ce que les incidences nuisibles éventuelles sur l'environnement soient minimales.

En attendant l'achèvement de l'évaluation environnementale de portée générale, l'auteur de la demande prévoit que la galerie d'exploration sera achevée d'ici septembre 2015.

Annexe 1 : Galerie d'exploration proposée

Map Legend

- Timmins West Mine
- Ligne de l'utilitaire
- Route Primaire
- Route Secondaire
- Route Tertiaire
- Lac
- Zone Humides
- Rivière
- Revendications de location brevetés
- Claims Jalonnés
- Limite de la propriété Timmins West
- Plan de boundary fermeture Timmins Mine
- Mafic Intrusive
- Mafic Volcanics
- Chemical Sediments
- Porphyritic Syenite
- Hypabyssal_Rocks
- Felsic Volcanics
- Ultramafic Volcanic
- Ultramafic Intrusive
- Metasediments
- Intermediate Volcanics



BRISTOL

**Projet de dérivation
144 d'exploration**

**Travaux
souterrains
approximatifs**



**Proposé 144 Galerie
d'exploration et le sentier**

Date: June 16, 2015
File: C:\Users\p393\Documents\drift_feb2015_french.mxd

